D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : **D141457308**

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

▪

DATE DU CONTRÔLE

02/11/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26164649

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTR?LE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté : AVD,AVG

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S054D182

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

ADRESSE : 30 Rue Pasteur

54710 LUDRES

Tél : 03.83.56.66.66 Fax:

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 054D1246

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GR-705-RT	06/10/2023	06/10/2023

Genre	Marque	Type
VP	PEUGEOT	M10PGTVP202L482

N° dans la série du type	Énergie
VR3UPHNKSPT659090	ES

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
50639	208

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : CREDIT AGRICOLE MOBILITY

Adresse : 46 BD DE LA TOUR MAUBOURG
75343 PARIS CEDEX 07

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-3.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	0 %		7 %	
Force verticales :	749 daN		369 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	261 daN	258 daN	118 daN	137 daN
Déséquilibre (< 20%) :	2 %		14 %	
Forces de freinage (efficacité) :	261 daN	258 daN	118 daN	137 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 69 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 18 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-2.0 %	-1.9 %		

CONTRÔLE VOLONTAIRE